



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Assemblée générale de l'ANFMC

Procès-verbal du 18 juin 2022

L'assemblée générale (AG) s'est réunie en session ordinaire le samedi 18 juin 2022, à la salle des fêtes de Chorey les Beaune 21200, sur convocation du président national, le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGRÉES DU LOÛ.

La réunion débute à 16h45, suspendue de 17h15 à 17h30 (AGE)

Mot du président, Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ :

C'est une vraie joie de vous retrouver sur ce territoire de Beaune où il était prévu que nous organisions notre Congrès 2020, qui fut malheureusement annulé pour des raisons sanitaires.

Notre dernière assemblée s'est tenue dans des conditions presque normales fin octobre à Saint-Georges-de-Didonne.

Aujourd'hui, nous sommes enfin sans ce fichu masque qui cachait nos visages et nous pouvons à nouveau voir les sourires, les grimaces, la joie sur les visages et bien d'autres expressions indispensables à la compréhension de l'autre dans le cadre de nos relations amicales qui cimentent notre association.

Ce ciment qui tire sa source de notre très forte camaraderie d'armes, participe de la vie et du rayonnement de notre association.

Ce rayonnement que vous propagez, ne laisse pas indifférent. Il se voit, il questionne, il attire. Il est un facteur clé de la bonne santé de notre amicale comme en témoignent nos effectifs que nous verrons toute à l'heure. Car à la différence d'un certain nombre d'associations d'anciens combattants, nous sommes en bonne santé y compris, et c'est important, financièrement.

On pourrait toutefois être inquiet devant l'émergence d'associations d'unité notamment dont on pourrait croire qu'elles sont concurrentes.

Nous avons une vraie force, c'est notre capacité à rassembler des anciens ayant servi dans l'environnement beaucoup plus large de la spécialité de fusiliers marins.

Quelle association choisira un ancien de l'école puis de Jaubert, puis du Tonnerre, puis du bataillon Amyot d'Inville ? A l'heure du choix, devant la cohérence de notre

amicale, au regard de ce que nous proposons et au regard de notre visibilité, je doute qu'il ne pousse pas nos portes.

Nous avons quelque chose de plus, c'est donc notre capacité à rassembler ceux d'horizons différents autour d'une même bannière qui dépasse l'unité de la marine et qui dépasse également la seule entraide entre membres d'une même communauté (je pense notamment là à l'association Entraide Fusco créée par Alfusco).

Et puis nous avons une deuxième force, c'est votre capacité de persuasion à rallier l'ANFMC !

Je ne suis donc pas inquiet

Revenons maintenant sur les événements majeurs

Quelques grands anniversaires à dates rondes, ont ponctué la vie de de l'amicale depuis notre dernière assemblée ou vont être bientôt célébrés. Je pense notamment, par ordre croissant

- Aux commandos et à leur environnement opérationnel avec le 30^{ème} anniversaire du Commandement des opérations spéciales.
- Aux anciens de la DBFM avec le 60^{ème} anniversaire de l'installation des Harkis à Largentière ;
- A nos anciens du BFM avec le 80^{ème} anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim
- A nos anciens de Kieffer, avec le 80^{ème} anniversaire du raid sur Dieppe (Opération Jubilee).

Ces cérémonies du souvenir doivent être pour nous l'occasion de rappeler aux jeunes générations - qui découvrent que la guerre se déroule aux portes de l'Europe, en vrai et pas sur Internet - des pages d'histoire de France qui ne figurent plus dans les manuels d'histoire.

« Transmettre » constitue pour moi le 4^{ème} pilier de notre amicale. Il complète les 3 autres « Se retrouver », « Se souvenir » et « S'entraider ». Il nous décentre un peu de nous-même, donne davantage de sens à notre association qui gagnera sans doute au fil du temps encore un peu plus en visibilité.

Et puis, soyons clairs, si on ne le fait pas en s'appuyant sur du concret, sur des faits, sur des témoignages marquants, et en prenant le temps, qui le fera ? On n'apprend pas l'Histoire à travers une scénographie captative d'une demi-heure qui impose son rythme ...

J'en profite donc ici pour remercier toutes celles et ceux qui se passionnent pour l'histoire de la spécialité et de nos anciens et qui, d'une façon ou d'une autre, la font partager.

Et puisque nous en sommes aux remerciements, je voudrais maintenant souligner l'action des présidents de sections et des bureaux qui sont les chevilles ouvrières de notre association. Si l'amicale vit et se développe, c'est grâce à l'action de chacun individuellement bien sûr, et c'est grâce à eux.

Je ne peux évidemment pas terminer ce petit mot sans deux remerciements particuliers.

Je les adresse tout d'abord à notre cher Jean-Paul et à toute son équipe qui nous organise ce Congrès sous un beau ciel bleu en Bourgogne.

Et enfin à notre cher Yves qui souhaite mettre fin à ses fonctions aujourd'hui, après avoir soutenu plusieurs présidents successifs, animé notre bureau, correspondu autant que de besoin avec les sections, traité avec les autres associations nationale, bref après avoir fait le nécessaire pour que tout roule.

Je crois que, pour conclure, je propose de tous les applaudir.

Recueillement :

Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis l'AG du 9 octobre 2021. Suit minute de silence.

Section d'AQUITAINE : MM Clément GUERIN, Francis PIGNON.

Section de LORIENT : MM René ROPARS, Gérald CAUVIN, Romain TILY, Lucien LE MAGUERESSE, Marie CHATAIGNERE, général Patrick CHAMPENOIS, Henri GUILLERM.

Section de BREST : MM Jean Claude FLOCH.

Section de l'EST : MM Max BOISSONNET, Léandre AUDREN, Raymond MOURLAN, Robert MEYER.

Section de PARIS : M. Yves LELAN.

Section de TOULON : MM Gérard VERDES, François MAGURNO, Henri CLAUSS.

Nous avons appris par ailleurs les décès suivants :

Amicale des nageurs de combat : M. Albert LAPEYRE.

Autres : MM Yves QUILFEN, Fernand CASTAGLIOLA, Maurice LEGAC, Pierre RIO, Hyacinthe DZELLAT, Simon COSTA.

Nos camarades des autres armées morts en service commandé sont associés à l'hommage que nous rendons à tous.

Nous avons une pensée particulière pour nos très grands anciens et notamment pour M Léon GAUTIER (99 ans) qui est en parfaite santé.

DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

36 amicalistes sont présents et 46 ont fait parvenir leur pouvoir. Que tous en soient remerciés.

1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 octobre 2021

Le procès-verbal de l'AG du 9 octobre est approuvé à l'unanimité.

2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL :

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.

Se représente à la fonction de trésorier: Richard LIS.

Se présente à la fonction de secrétaire national : Patrick JOSIEN (section de Paris) dont Jean-Pierre MONMASSON trace les grands traits de la carrière

Se présentent à la fonction de vice-président : Antonio CIMINNA, Philippe SIERRA

Nota : Le président ne voit pas d'inconvénient à ce qu'il y ait deux vice-présidents Mr Antonio CIMINNA étant susceptible de rayonner davantage sur la partie nord de l'hexagone et Mr Philippe SIERRA dans la partie sud compte tenu de leur lieu de résidence.

Appel à candidature : Aucun autre candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

Vote : Les adhérents présents et représentés votent à l'unanimité ces dispositions

Intervention du président :

Le président rappelle que ce mandat sera son dernier et pense avoir quelques idées concernant son successeur qui, dans la continuité de ses prédécesseurs, pourrait être un CV ou un amiral, étant toutefois entendu que la fonction est ouverte à tous et que chacun pourra donc se présenter lors de l'assemblée générale 2023.

3- RAPPORT D'ACTIVITES (joint en annexe).

Vote : Le rapport est adopté à l'unanimité.

4-RAPPORT FINANCIER

Richard LIS présente le rapport financier de la caisse nationale, dont le tableau est annexé au présent PV.

Vote : les comptes de la caisse nationale sont approuvés à l'unanimité.

Il est proposé de reconduire la part de 5€ par adhérent versée à la caisse nationale par les sections.

Vote : la participation de 5€, par adhérent, à la caisse nationale est reconduite à l'unanimité.

Réponse à la question d'un adhérent : La quote-part versée à la caisse nationale sert notamment à financer notre cotisation aux fédérations auxquelles nous adhérons (Fammac, Fnap, La Flamme etc...), à régler les dépenses diverses du bureau national (gerbes, drapeaux, fanions etc...), à aider la section qui organise le congrès ou encore à financer une partie des monuments qui sont érigés pour honorer nos anciens.

Pour mémoire, les frais des membres du bureau national ne leur sont pas remboursés et font l'objet de dons. Voir le détail du rapport financier.

5-FONCTIONNEMENT de L'AMICALE :

Les réunions du conseil d'administration

Le CA s'est réuni deux fois. Une première fois le 28 février 2022 à Paris, sur convocation du président national. Ce même 28 février, le président national ainsi que le président de la section EST ont participé au ravivage de la Flamme. La deuxième réunion a eu lieu ce 18 juin, lors du présent congrès.

Modifications du RI (propositions):

Modification des Art-6-6 et Art 10-4

Art.6-6 Le délégué de section (proposition d'article à ajouter)

Un délégué de section peut se voir confier un territoire, lorsque la section est subdivisée géographiquement en secteur (s), appelé « délégation ».

Le délégué est nommé par le président de section après agrément du conseil d'administration de l'amicale nationale.

Le délégué est subordonné au président de section qui fixe son périmètre d'action et, qui décide, après avis du bureau de section, des fonds qui lui sont alloués.

Dans le territoire défini, son rôle est :

- De représenter le président de section auprès des autorités locales.
- D'organiser la coordination et de diffuser l'information auprès des amicalistes qui résident sur le territoire ou qui viendraient participer à des manifestations auxquelles il sera directement associé.
- De fidéliser les nouveaux adhérents.

Le délégué de section peut se voir confier par le président de section un fanion ou un drapeau de section lorsque celle-ci en possède plusieurs.

Art.10-4 Port des décorations et insignes sur les tenues.

Les amicalistes peuvent porter :

- A gauche : les décorations pendantes (sur blazer ou chemisette blanche), certains brevets étrangers remis à titre officiel.
- A droite : l'insigne du brevet ou du certificat (sur blazer ou chemisette blanche) au-dessus de l'écusson de l'amicale.

Vote pour l'Art 6-6 : Les modifications sont adoptées, moins une abstention.

Vote pour l' Art.10-4 : La modification est adoptée.

Chancellerie :

Les relations avec PMM3 sont souvent difficiles lors du traitement des dossiers de chancellerie. Francis FAUCHARD, notre chancelier national qui les instruit, déploie de très importants efforts pour les faire aboutir et obtient de beaux résultats. Nous l'en remercions vivement

Prochains congrès :

Le président de la section de **Toulon**, Philippe RAGAIN nous informe du déroulement du congrès 2023 qui se déroulera les 26, 27, et 28 mai (W.E de la Pentecôte), L'hébergement est prévu à l'Escale Louvois, établissement de l'IGESA (ancien cercle des officiers marins au-dessus de la gare SNCF). Il expose le programme. La messe du souvenir aurait lieu sur un BPC (le Dixmude si possible) à la base navale.

Le lundi 28, cérémonie à Fréjus (NINH-BINH). Le déplacement se fera en bus.

Le congrès 2024 : Paris

Le président de la section de **Paris**, Jean Pierre MONMASSON souhaite que le congrès 2024 soit organisé à Gravelines (en hommage au raid qui s'est déroulé les 24 et 25 décembre 1943). Il expose les différentes raisons de ce choix (relations avec la mairie, hébergement.) plutôt que celui de Ouistreham.

Après divers échanges, il apparaît que le choix de Gravelines présente quelques difficultés pour les participants. Affaire à suivre.

Intervention du président Paul-Henri DESGREES du LOÛ

Effectifs :

L'amicale compte 1364 adhérents à ce jour. En 3 ans, les effectifs ont progressé d'une centaine d'adhérents.

Chancellerie, santé de notre amicale : ces sujets ont été évoqués par le président lors de son introduction.

Laffaux 2022

Inauguration, le 25 septembre prochain, d'une plaque commémorative évoquant le combat des fusiliers marins de septembre 1918. Ce projet porté par la FAMMAC s'inscrit dans le parcours de la mémoire du Chemin des Dames.

Projet « D.DAY LAND »

Tout ce qui concerne la communication relative à ce projet est au point mort.

Congrès 2022, à Chorey-les-Beaune :

Il est soumis au vote de l'assemblée le versement par la caisse nationale d'un complément exceptionnel de **500€** pour l'organisation du congrès, compte tenu du coût supplémentaire lié à la location de bus.

Vote : Proposition adoptée

6-QUESTIONS DIVERSES :

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'AG à 18h 40.

Royan le 22 juillet 2022

Paul-Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

YVES GUILMEAU
Secrétaire national de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion
Signé Yves GUILMEAU

Signé Paul-Henri DESGREES du LOÛ